



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU HAUT-RHIN

*Le Préfet*

Colmar, le 6 avril 2016

Monsieur le président,

J'ai pris connaissance de vos correspondances appelant mon attention sur la situation de l'aéroport de Bâle-Mulhouse et les attentes de votre association, réunie le 18 avril prochain en assemblée générale, au regard des évolutions de la plate-forme et de leurs conséquences en matière environnementale.

S'agissant, tout d'abord, des mentions figurant dans le rapport annuel de l'Office fédéral suisse de l'aviation civile, ce document n'a pas fait l'objet d'une concertation particulière entre les autorités des deux pays. Je ne suis pas en mesure de vous répondre au fond sur les positions qui y sont exprimées. Je vous invite donc à adresser aux auteurs de ce texte vos demandes et observations.

Pour en faciliter l'examen aux membres de votre association, je vous signale que le document est librement accessible en version française à l'adresse Internet suivante : <https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/politique/politique-aeronautique/rapport-sur-la-politique-aeronautique.html>

Je suis, naturellement, tout disposé à relayer auprès de notre ambassadeur à Berne les correspondances que vous aurez adressées aux autorités de la Confédération helvétique, en les recommandant à sa toute particulière attention.

Pour ma part, en tant que membre désigné avec voix délibérative au Conseil d'administration de l'EuroAirport, j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer ma position et mes demandes aux organes de gestion de l'établissement.

**Monsieur Bruno Wollenschneider**

*Président de l'Association de défense  
des riverains de l'aéroport*

16, rue de Leymen  
68300 SAINT-LOUIS

.../...

En effet, la question du modèle et des perspectives de croissance choisis par l'aéroport sont déterminées au conseil d'administration de celui-ci dans un contexte prenant en compte l'analyse des marchés dans un cadre stratégique posé formellement.

J'ai précisé et réitéré lors de la Commission Tripartite de l'Environnement du 4 décembre dernier ma demande de disposer d'un document de cadrage définissant une stratégie de développement soutenable de l'aéroport de Bâle-Mulhouse par son conseil d'administration. Celle-ci est, à l'évidence, déterminée par les capacités de croissance du marché, le positionnement de l'équipement, les infrastructures et les facteurs d'environnement.

J'appelle de mes vœux - et je défendrai lors des travaux du conseil - une perspective raisonnable de croissance équilibrée s'inscrivant dans une approche maîtrisée de l'empreinte sonore de l'équipement concertée avec les autorités politiques locales et les associations de riverains.

Je suis également attentif à ces préoccupations en tant que préfet, représentant territorial de l'Etat dans le département du Haut-Rhin et notamment en charge des questions de sécurité et des procédures publiques sur le territoire national et autorité de police administrative.

L'Etat a affirmé ses priorités en matière de lutte contre les nuisances sonores par l'approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, le 11 mai 2011 et la prise de deux arrêtés de modification des conditions d'exploitation de l'aéroport, les 26 avril 2013 et 18 juin 2015.

A ce titre, j'ai approuvé, en décembre dernier, le nouveau Plan de Gêne Sonore (PGS) de l'aéroport. Ses travaux préparatoires ont fait apparaître que le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) du 25 octobre 2004 ne correspond plus à la réalité de l'évolution de la plate-forme aéroportuaire et que la question doit se poser de sa possible révision.

A cet effet, il me paraît nécessaire que la direction de l'EuroAirport se dote d'un cadre méthodologique par la réalisation d'une étude d'interprétation qualitative des données, de projection de développement de l'infrastructure et d'hypothèses d'évolution du trafic (mouvement, appareils... ) et de prévention du bruit (impacts liés aux mouvements et vérification des mesures de nuisances sonores...)

Je vous confirme la particulière attention que je porte au développement de la plateforme aéroportuaire de Bâle-Mulhouse qui doit être à la fois économiquement soutenable, respectueux des normes environnementales et socialement acceptable par les populations riveraines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

 **Pascal LELARGE**